



Notification

(art. 36, let. b, de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative, PA; RS 172.021)

Aliu Jeton, né le 19 mars 1986, ressortissant du Kosovo, sans domicile de notification en Suisse.

Dans le cadre du recours daté du 30 août 2018, posté le 1^{er} septembre 2018 et interjeté contre la décision du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM du 22 août 2018, le Tribunal administratif fédéral, par arrêt du 24 avril 2019, a prononcé:

1. Le recours est irrecevable.
2. Il n'est pas perçu de frais de procédure.

7 mai 2019

Tribunal administratif fédéral:
Cour VI